



DOSSIER DE PRESSE



Zest est un label qui permet de valoriser les acteurs engagés pour la qualité de l'air.

L'objectif ?

Rassembler des entreprises et collectivités autour d'une action concrète : apporter des déchets liquides qui seront valorisés en BioGNV à la station d'épuration ARVEA à Arenthon.

Tous les acteurs de ce circuit court vertueux deviendront partenaires et labélisés Zest.

Comment ça marche ?

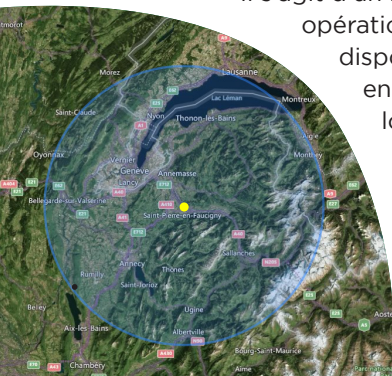
La Communauté de Communes du Pays Rochois a fait le choix de doter sa station d'épuration d'un dispositif unique d'accueil d'intrants extérieurs dans la vallée de l'Arve. L'installation, mise en service en 2020, dispose d'une autorisation préfectorale pour valoriser des intrants liquides en vue de la production de biométhane injecté au réseau GrDF.

Il s'agit d'un méthaniseur opérationnel à la disposition des entreprises locales et des territoires.

Quels intrants peuvent être accueillis ?

Les intrants extérieurs à la station d'épuration doivent répondre aux caractéristiques de l'arrêté préfectoral (pas de sous-produit animal, origine de l'intrant dans un rayon de 50Km) et aux contraintes techniques des installations de méthanisation (déchets liquides seulement).

La prise en charge des déchets et leurs traitements dans les installations de méthanisation sont gratuits. La seule contrainte pour le producteur de déchets est de livrer ces derniers directement sur le site industriel à Arenthon. Les boues des stations d'épuration ou industries extérieures peuvent être assujetties à un coût de prise en charge et de traitement pour leur valorisation, ces dernières ne disposant pas d'un pouvoir méthanogène suffisant pour couvrir le coût de leur valorisation. Les intrants acceptés sont intégrés dans le process de méthanisation en mélange avec les boues de station d'épuration.



Rayon d'autorisation préfectoral

Les déchets principaux admissibles

- | | |
|--|--|
| ✓ Huiles alimentaires usagées (déchetterie, restaurants, industrie agro-alimentaire, ...) | ✗ Sous-produits d'animaux (petit lait, babeurre, crèmes, lisiers, fumiers...) |
| ✓ Sous-produits liquides issus des prétraitements des effluents agro-alimentaires (boues des dégraisseurs industriels et des fruitières, jus de fruits...) | ✗ Déchets solides de cuisines collectives et restauration collective (déchets d'assiettes) |
| | ✗ Aliments emballés |

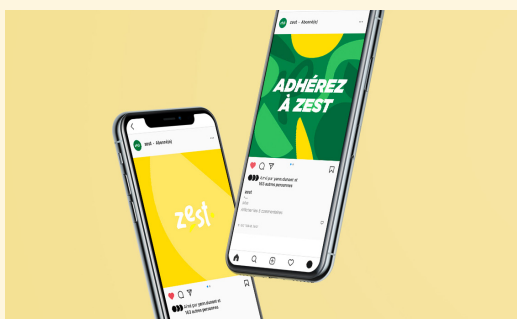
Qui peut devenir partenaire ?

Vos intrants répondent aux caractéristiques de l'arrêté préfectoral ? Vous êtes une entreprise ou une collectivité ? Alors vous êtes éligibles pour faire partie des partenaires Zest ! L'objectif est de multiplier ces partenariats pour dans le but d'améliorer la qualité de l'air tout en :

- Mettant en place une filière locale de traitement des déchets (circuits courts)
- Produisant un carburant local propre et décarboné : le bioGNV
- Entrant dans la boucle vertueuse de l'économie circulaire
- Faisant connaître votre action auprès de votre population ou de vos clients

Le label Zest est une véritable appellation qui stipule que vous êtes partenaire de cette démarche positive et dynamique dans son entièreté.

La CCPR propose de conventionner très simplement et sans contrainte de temps ni de volume, un accord partenarial entre elle et le producteur d'intrant méthanisable.



Pourquoi devenir partenaire ?

Le souhait de la CCPR est de proposer aux partenaires pour la qualité de l'air une identité visuelle qui véhicule les valeurs de la « marque » afin de faciliter la reconnaissance de l'action dans les esprits des publics concernés. En complément, une déclinaison d'outils numériques de communication à intégrer dans les supports des EPCI et entreprises

sera offerte. Des flyers, plaquettes, affiches, autocollants, kits de bienvenue seront proposés. Deux vidéos seront réalisées et mises à disposition pour promouvoir l'action, l'une sur le contenu, l'autre sur la promotion/explication du label. Ce travail d'information et de communication est ce qui permettra à Zest de se faire connaître, de grandir, de fédérer : de vivre.

Infos et contacts

04 50 03 39 92 • contact@label-zest.com • label-zest.com

zest.